

jets qui ne présentent pas ces conditions. Si l'on admettait que l'habitude de boire trop abondamment est le point de départ de la dyspepsie des liquides, on ferait une supposition toute gratuite. Dans beaucoup de cas, on est réduit à rattacher ces diversités, dans les formes spéciales d'une même maladie, à ces modifications intimes et par conséquent inconnues de l'organisme auxquelles nous sommes trop souvent obligés de remonter et de nous arrêter, quand les causes patentés nous échappent.

L'absence d'exercice, au contraire, bien que concourant au développement de toutes les dyspepsies, peut réellement être considérée comme ayant une action plus particulière dans la forme flatulente de ces affections, ainsi que nous l'avons déjà signalé.

Pour revenir aux causes particulières des dyspepsies acide et alcaline qui font le sujet de cet article, on doit se demander, si certaines conditions habituelles ou prolongées du régime, n'en prépareraient pas le développement ; si ces conditions, qui sont l'opposé de celles qui guérissent le mal quand il est produit, ne l'auraient pas préparé et engendré en agissant longtemps et incessamment sur nos organes, jusqu'à l'explosion du mal. La dyspepsie acide, par exemple, ne frapperait-elle pas les personnes qui vivent presque entièrement de fruits, de légumes verts, de plats sucrés, et qui font un grand

usage des choses acides, du vinaigre, du citron et du sucre, sous des formes diverses ? Cette affection ne se montrerait-elle pas, dès lors, principalement dans le cours de l'été, vers la fin de cette saison, qui fournit en abondance les fruits acidulés et les végétaux dont l'usage presque exclusif apporterait, avec le temps, dans l'économie tout entière, cette prédominance des acides qui se montrerait dans les voies digestives ? Et, d'autre part, la dyspepsie alcaline ne serait-elle pas la conséquence d'une diète presque entièrement animale, telle qu'on la suit en hiver, et qui est la conséquence de la privation des végétaux frais, légumes et fruits ? et dès lors cette forme de dyspepsie ne serait-elle pas plus fréquente dans la seconde moitié de l'hiver et au printemps, lorsque l'influence de la diète animale s'est fait sentir pendant un certain nombre de mois consécutifs ? Les faits me manquent pour résoudre ces questions.

ARTICLE VIII.

TRAITEMENT DE LA DYSPEPSIE DES LIQUIDES.

Le traitement de cette forme de dyspepsie ressort naturellement de la connaissance des symptômes qui la caractérisent et des circonstances qui l'aggravent, la modèrent et en amènent la cessation. Quant aux causes particulières qui impriment à la dys-

pepsie cette forme particulière, elles nous sont, comme nous l'avons dit, inconnues, et nous ne pouvons nous appuyer sur elles; mais l'appréciation des influences qui en augmentent ou en diminuent l'intensité fournit des indications analogues et aussi positives.

§ 1^{er}. — **Forme gastrique:**

L'estomac digère bien les solides; il digère mal les liquides. De là l'indication très-claire du régime sec, et l'abstention aussi complète que possible de toute espèce de boissons, de tous les aliments liquides; d'étendre cette prescription aux médicaments, qui doivent être pris également sous forme solide, si quelque circonstance en réclame l'usage.

Si l'on excepte la privation des liquides, ce régime n'a rien de bien sévère. Il permet l'usage, d'abord, de soupes de tout genre, à la condition seulement qu'elles soient très-épaisses; que la cuillère enfoncée y reste verticalement, comme dans la soupe *du Limousin*, selon l'expression populaire. A ces potages, aussi variés que le malade le désire, il peut joindre le pain, les viandes rôties, grillées, bouillies, chaudes ou froides; les poissons, les œufs, les légumes, à la condition de n'y pas joindre de sauces abondantes. Les fruits sont également permis, à l'exception de ceux qui seraient très-aqueux, tels que les

raisins. Le nombre des aliments solides est donc presque illimité, et le malade a une grande latitude de choix, en exceptant ceux qui seraient indigestes en eux-mêmes ou que le malade aurait reconnus tels soit avant le début, soit après l'invasion de la dyspepsie.

Pour suppléer à la suppression subite des boissons, on doit recommander à ces malades d'insaliver le plus possible les aliments dont ils font usage. La salive les humecte aussi bien que les boissons; elle se mêle intimement avec les aliments solides, forme avec eux une pâte épaisse avant qu'ils ne pénètrent dans l'estomac; elle a, pour en faciliter la digestion, des qualités qu'aucun autre liquide ne saurait avoir au même degré. Nous ajouterons enfin que, pour quelques sujets, pour ceux surtout qui, même dans ces mauvaises conditions, ont l'habitude de boire beaucoup en mangeant, plusieurs verres, par exemple, et de manger très-vite, il y a nécessité de permettre, les premiers jours, un verre de leur boisson habituelle, qu'ils ne prendront que par gorgées, pendant la durée entière de leurs repas, et en ayant soin d'en réserver une partie qui ne sera prise qu'à la fin.

L'usage de bains entiers, à peine tièdes, supplée aussi à la privation des boissons; il diminue la soif et une certaine sécheresse de la bouche qui accompagne souvent cette espèce de dyspepsie. Les

lavements d'eau simple, lorsqu'ils sont conservés, ont aussi un effet analogue; ils peuvent être pris une ou deux fois le jour.

L'amélioration rapide qui survient ordinairement dans les digestions encourage les malades à observer ce régime, et le médecin qui les examine, après une ou plusieurs semaines, constate dans la diminution du clapotement un changement parfaitement d'accord avec celui que le malade a lui-même reconnu dans les souffrances qu'il accusait.

Si la paresse des digestions ou toute autre circonstance commande l'emploi de quelques remèdes, ceux-ci, comme nous l'avons dit, doivent être pris en général sous forme solide. Ainsi, au lieu d'une infusion amère, on prescrira l'extrait de la même plante qui sera pris, aux repas même, enveloppé de pain à chanter dans la première cuillerée de soupe. Des poudres ou des pilules purgatives remplaceront les eaux de Sedlitz ou les macérations de rhubarbe ou de séné. Il ne faudrait pas cependant pousser l'abstention des liquides jusqu'à refuser quelques onces de vins généreux, malaga, bourgogne, bordeaux, s'ils étaient nécessaires à la digestion, à raison soit de la faiblesse de l'estomac, soit d'une longue habitude.

Les moindres infractions au régime sec sont presque constamment suivies du retour des phénomènes de la maladie, même après une longue interrup-

tion, et, comme nous l'avons vu dans quelques exemples que nous avons rapportés, la sécheresse de la bouche et la diminution de l'urine reparassent et deviennent d'autant plus prononcées que l'infraction à l'abstinence des liquides a été plus considérable. Nous renvoyons à ces faits, que nous avons rapportés en traçant la description de cette maladie, et nous rappelons que plusieurs mois, une année même après la guérison du mal, la nécessité du régime persiste encore, au même degré, du moins chez quelques personnes.

§ 2. — Forme intestinale.

Si une diarrhée séreuse résiste aux moyens qui en triomphent ordinairement, et qu'en raison même de cette persistance, comme aussi des borborygmes humides dont le ventre est le siège et des clapotements que la pression de la main produit sur les régions occupées par les intestins, on soit conduit à rattacher cette affection à la *dyspepsie intestinale* des liquides, il convient de recourir immédiatement au régime sec, comme dans la forme stomacale de cette maladie. Ce seul changement a souvent suffi pour mettre un terme à des diarrhées aqueuses très-opiniâtres; et, dans ces cas, le succès de ce régime est devenu un argument en faveur du diagnostic auquel on avait été conduit.

L'emploi du régime sec n'exclut pas, d'ailleurs, les autres moyens qu'on oppose à la dyspepsie diarrhéique, tels que narcotiques, astringents, toniques, par la bouche et en injections dans le rectum, etc., etc., ni surtout le choix et la quantité des aliments qu'on doit permettre aux malades.

ARTICLE IX.

DU TRAITEMENT DES DYSPESIES COMPLEXES, C'EST-A-DIRE DANS LESQUELLES SE MONTRENT SIMULTANÉMENT LES SYMPTÔMES DE PLUSIEURS ESPÈCES DE CETTE MALADIE.

Les maladies se montrent sous des formes infiniment variées; cela est vrai surtout de celles qui, consistant en des troubles fonctionnels, dus eux-mêmes à des causes infiniment variées, le plus souvent multiples, et se produisant chez des sujets de constitutions très-diverses, doivent donner naissance à des variétés également infinies dans leurs effets, c'est-à-dire dans les formes qu'elles présentent. Nous n'avons pas la prétention de les décrire toutes, mais seulement d'indiquer les principales d'entre elles. Du reste, ce que la théorie explique très-naturellement, l'observation le confirme tous les jours. En remontant aux causes de ces formes complexes, on en trouve qui appartiennent, les unes plus spécialement à telle espèce de dyspepsie, les autres à telle autre; et, dès lors, les indications relatives au traite-

ment sont multiples comme les causes qui ont produit le mal et comme les symptômes qui le révèlent.

Ainsi que nous l'avons vu, pour ce qui tient au siège, chaque espèce de dyspepsie peut occuper l'estomac ou les intestins, et ceux-ci partiellement ou dans toute leur étendue; quant à son intensité, en présenter une à peu près égale ou très-différente dans chacun des points qu'elle occupe. La forme gastralgique ou entéralgique existe quelquefois avec la forme flatulente, rarement avec la dyspepsie des liquides; cette dernière, avec la forme flatulente: ce qui donne lieu à des borborygmes plus nombreux, plus bruyants et plus humides; à un clapotement plus marqué, et quelquefois à une distension plus considérable de l'abdomen; la dyspepsie par faiblesse des organes digestifs se montre souvent réunie avec celle qui résulte d'un *excès d'irritabilité*. Nous avons déjà signalé cette forme complexe dans l'article consacré à cette dernière.

Quant au traitement, il se règle naturellement sur la forme complexe de la dyspepsie; il réclame l'emploi simultané du régime et des médicaments indiqués contre chacune d'elles, et l'éloignement des causes qui auront déterminé leur développement. Le régime sec sera associé aux absorbants, dans la dyspepsie où les symptômes de l'acescence se montreront réunis avec ceux de la forme flatulente. L'opium sera appelé en aide, toutes les fois que des crises

névralgiques s'ajouteront aux phénomènes d'une autre forme de dyspepsie. Ces doubles indications résultent si clairement de l'ensemble de ce travail, qu'il nous paraît superflu d'en multiplier les exemples.

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE LA CONVALESCENCE.

Les sujets qui ont été dyspeptiques sont très-enclins, quand ils sont rétablis à l'aide d'un régime plus ou moins sévère et de privations prolongées, à revenir prématurément aux habitudes de la santé, à se permettre les aliments qui leur ont été défendus, à les prendre dans une quantité qui leur est encore interdite.

De là, la nécessité de leur inspirer une crainte salutaire, *initium sapientiæ*, pour les préserver de rechutes inévitables. Ils doivent savoir qu'à la suite de cette maladie, les organes digestifs conservent, pendant un temps plus ou moins long, une faiblesse, une susceptibilité très-prononcées; que des écarts de régime, même très-légers, beaucoup moindres que ceux qui ont produit l'affection première, suffiraient pour la reproduire, généralement plus *intense* et plus *opiniâtre*.

Il ne faudrait pas conclure de ces paroles que le sujet guéri d'une dyspepsie devra vivre indéfiniment, comme s'il était incessamment sous la menace d'une